



NEWSLETTER DU MOIS DE FÉVRIER



Les lauréats du concours des illuminations récompensés.

Les lauréats du 1er concours des illuminations ont reçu leur prix en présence de Laetitia BARTET élue déléguée à l'animation et à la vie locale.

La ville remercie l'ensemble des participants et donne d'ores et déjà rendez-vous pour l'édition 2021 !!!

CAFÉ DE LA MAIRE
SAMEDI 13 FÉVRIER 2021
 9H30 11H EN MAIRIE

Un moment d'échange privilégié avec votre Maire

Sur le thème prévention des risques et sécurité

Renseignements et inscriptions obligatoires en mairie au 05.57.71.90.90, ou par email à accueil@lebarp.fr

Le Barp

Les moments d'échanges privilégiés avec votre Maire continuent en 2021 !!!

L'équipe municipale attache une grande importance au maintien des liens de proximité avec les Barpais.es

Le Café de la Maire répond à cet objectif avec une nouvelle formule pour 2021 :

→ Ces rencontres s'organiseront désormais autour de thématiques en présence de Madame la Maire et des élus concernés !!!

→ Rendez-vous le **samedi 13 février** pour la thématique « prévention des risques et sécurité » **dispositif "voisins vigilants"...**

Dans le contexte sanitaire actuel, une inscription en mairie au **05.57.71.90.90**.

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour les 1ères années maternelles et CP

DU 1er au 6 février : De 8h30 à 12h30 (sauf le mardi)
Du 8 février au 13 février : De 13h30 à 17h30
samedi 6 et 13 février : De 9h à 12h

PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES

- Livret de famille
- Justificatif de domicile de mois de 3 mois
- Certificat de radiation de l'école précédente

SUR RENDEZ-VOUS
AU : 05.57.71.90.90 ou accueil@lebarp.fr

Le Barp

Ouverture des inscriptions scolaires pour 2021-2022

La période des inscriptions scolaires pour la rentrée 2021 débutera début février. Les inscriptions scolaires pour les entrées en maternelle et en cours préparatoire pour l'année scolaire 2021/2022 se dérouleront du :

lundi 1er février au Samedi 13 février

ou par email à accueil@lebarp.fr est impérative.

Pour les prochaines dates et thématiques proposées, renseignements et inscriptions en mairie au **05.57.71.90.90**.
ou par email à accueil@lebarp.fr.

2021.

Afin de procéder à ces inscriptions, les familles devront impérativement prendre rendez-vous auprès du service accueil de la mairie :

**☎05.57.71.90.90 ou
accueil@lebarp.fr.**



Appel à bénévoles : Faire vivre le patrimoine Barpais

Afin de protéger et valoriser son patrimoine, la ville lance un appel à bénévoles. Elle souhaite accompagner la création d'une association ayant pour objectif de :

- Renforcer l'élan citoyen autour de la valorisation et la sauvegarde du patrimoine
- Encourager une dynamique de valorisation culturelle autour du patrimoine
- Sensibiliser les habitants au patrimoine barpais
- Développer des actions (organiser des expositions, participer aux Journées du Patrimoine, faire des recherches, organiser des rencontres-échanges avec des municipalités voisines)

Pour rendre possible ce projet n'hésitez pas à participer en vous inscrivant auprès du service vie associative au **05.57.71.90.94**
ou assoculture@lebarp.fr.



Des sangliers de plus en plus nombreux à circuler dans les zones péri-urbaines

Suite aux nombreuses plaintes de riverains victimes des dégradations commises dans les jardins par les sangliers, mais aussi aux problèmes de sécurité que cela peut entraîner, Madame la Maire rencontrera en mairie les représentants de l'association de chasse.

Cette rencontre permettra ainsi de définir ensemble les différentes mesures nécessaires de sécurité à prendre afin de protéger les riverains.

La ville vous informera des opérations organisées par l'association de chasse, destinées à lutter contre la surpopulation des sangliers dans les secteurs péri-urbains qui seront programmées prochainement.



Schéma directeur des eaux pluviales et ruissellement

Pour les collectivités locales, la prise en compte des problématiques d'imperméabilisation des sols, du risque d'inondations et du risque de pollutions liés aux eaux pluviales représentent un défi de gestion majeur.

Il sera, proposé au prochain Conseil de Communauté du 3 février d'approuver le lancement d'un schéma directeur des eaux pluviales et de ruissellement. Ce Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales (SDGEP) est un document primordial pour les collectivités du Val de l'Eyre en vue de la régularisation des rejets pluviaux existants.

SUEZ votre prestataire pour l'eau et l'assainissement



Depuis le 19 janvier 2019, Suez assure le service pour la fourniture de l'eau ainsi que pour le traitement des eaux usées.

Pour toute urgence technique 24//24 le numéro d'appel est le suivant : **0 977 401 117**

De plus une permanence est assurée :

chaque vendredi de 9h à 13h

**1 rue Brémontier Espace 21 Zone Sylva 21
33380 BELIN-BELIET.**

Perspectives 2021 pour le Barp

Retrouvez les perspectives 2021 pour le Barp présentées par Blandine SARRAZIN :



<https://www.youtube.com/watch?v=9odR9JFDAU8&feature=youtu.be>

J'habite au Barp,
Je soutiens mes pros
en consommant sur

 **R**COMMERCE.fr

Un service public de la
Val de l'Eyre
Communauté de Communes

Copyright © *|Mairie du Barp|* tous droits réservés.
Vous recevez ce message parce que vous avez choisi de vous inscrire à la newsletter
de la ville du Barp

 **COMMERCE.fr** **consommer local, la meilleure façon de changer le monde !**

Tout courrier doit être adressé à : Madame La Maire - Hôtel de Ville
37 Avenue des Pyrénées - 33114 LE BARP
Tél. : 05 57 71 90 90 - Fax : 05 57 71 90 99 - SIRET : 213 300 296 00018
Courriel : mairie@lebarp.fr - www.ville-le-barp.fr

Vous désirez [modifier votre identité](#) ou vous [désabonner](#)

